

RIORGES

Les agriculteurs veulent des réponses du ministre

Près de près de 800 agriculteurs participent au 53^e Congrès national des Jeunes Agriculteurs. Photo Le Progrès/Charles-Antoine JAUBERT

« On a un certain nombre de questions et de demandes à lui adresser », lance Samuel Vandaele, président des Jeunes Agriculteurs. Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation est attendu ce jeudi au Congrès national des Jeunes Agriculteurs à Roanne. Une venue qui permettra aux agriculteurs de l'interroger sur les difficultés de leur métier comme la sécheresse qui inquiète déjà les éleveurs, les prédateurs ou les moyens financiers. « Il faudra aussi aborder l'agribashing qui est la communication faite contre l'agriculture ainsi que le foncier ou les questions techniques sur les filières », précise Samuel Vandaele.

Pour Jean-Christophe Farjon, responsable de l'organisation du Congrès et vice-président des Jeunes Agriculteurs 42, le dossier phare sera l'installation et la transmission : « Dans le département, il y a 50 % des agriculteurs qui vont prendre leur retraite d'ici dix ans, il faut rendre plus attractif les dispositifs d'installation pour inciter les jeunes. » Les états généraux de l'alimentation seront aussi un sujet important à aborder. Lancés en 2017, ce sont des travaux de réflexion autour de solutions nouvelles notamment sur la répartition de la valeur pour obtenir une rémunération plus juste.

Charles-Antoine JAUBERT

ROANNE

Les événements de la place Tien An Men ont inspiré Michel Granger

« En juin 1989, j'ai suivi les événements de la place Tien An Men depuis mon atelier. Et j'ai été sidéré par le courage de cet homme qui fait barrage avec son corps aux chars de l'armée. J'ai donc cherché une idée pour lui rendre hommage », se souvient l'artiste roannais Michel Granger (72 ans). « Je me suis souvenu que lorsque j'étais enfant j'habitais près de l'arsenal de Roanne et je voyais des chars quitter l'établissement sur des wagons. J'ai donc eu l'idée de me servir d'un char pour réaliser des toiles. J'ai pris mon téléphone et j'ai appelé l'arsenal qui s'appelait Giat industrie à l'époque. Il m'a fallu plus de 3 ans pour obtenir les autorisations et on a fait la première série de toiles en 1993, à Roanne ».



Michel Granger au travail lors de sa première série de toiles réalisées à Roanne. Photo Progrès/fournie par Michel Granger

Sollicité pour les 30 ans de la chute du mur de Berlin
Des créations que Michel Granger a déclinées ensuite dans d'autres villes, comme à Legnica (Pologne). « C'est assez drôle car les organisateurs ne savaient pas que j'étais originaire de Roanne. Et j'ignorais que cette ville était jumelée avec Roanne. Je devais également le faire à Mossoul (Irak) et en Inde, mais les projets sont tombés à l'eau en raison de la guerre et du contexte politique. » Mais l'histoire pourrait se poursuivre car Michel Granger a été sollicité pour réaliser une performance similaire à Berlin, à la fin de cette année. « Afin de marquer le trentième anniversaire de la chute du mur de Berlin. »

Max CHAPUIS

FEURS Service public

Au centre des impôts, des services vont fermer

Après quelques mois d'incertitudes, les agents du centre forézien ont reçu la confirmation que les services des impôts des particuliers et des professionnels seront transférés dans d'autres centres en 2020.

Les pancartes sont pour le moment improvisées. Elles sont pourtant bien visibles sur les portes d'entrée du centre des finances publiques de Feurs.

Mardi après-midi, les agents ont même décidé de ne pas ouvrir le service afin de marquer plus fortement leur mécontentement.

« La direction a réuni les chefs de service, puis les syndicats afin d'annoncer ces décisions, lâche une des personnes présentes. À partir de 2020, à une date qu'il faut encore préciser, le service des impôts aux particuliers sera transféré vers Montbrison et le service des impôts aux professionnels à Roanne. » Seule subsistera, à Feurs, la Trésorerie destinée aux collectivités locales.

25 agents sur la sellette

Depuis plusieurs mois, des bruits avaient couru au sein des services d'une réorganisation du centre (et d'autres dans la Loire), mais l'officialisation est très mal passée auprès des



À partir de 2020, à une date qu'il faut encore préciser, le service des impôts aux particuliers sera transféré vers Montbrison et le service des impôts aux professionnels à Roanne. Photo Le Progrès/Yves GAUTHIER

« Je me demande si la parole du président Macron a encore une valeur »

Jean-Pierre Taité
Maire de Feurs

agents touchés. « Les annonces du directeur sont pires que ce qu'on attendait. 25 personnes seront soit obligées de suivre leur poste, soit de changer de métier. » Mais ce que craignent surtout les agents, c'est la perte de la proximité avec le public. « Nous avons toujours une fréquentation importante en période de déclaration ou de paiement des impôts,

ajoute-t-il. Il ne faut pas obliger les particuliers et les entreprises à se déplacer plus loin pour bénéficier d'un service public. »

Des doléances que ces agents entendent bien porter auprès des élus locaux, le maire de la ville en tête. « Je ne suis au courant de rien concernant ce dossier, a réagi Jean-Pierre Taité. Et cette annonce me surprend beaucoup, notamment après les promesses du président Macron sur les services publics de proximité. Je me demande si la parole du président a encore une valeur. »

Du côté des agents de Feurs, l'heure est à la mobilisation. « On va essayer de se battre pour trouver une solution plus convenable, affirme le représentant. »

Yves GAUTHIER

« Juste une piste de réflexion soumise à concertation »

« Revoir le réseau des finances publiques d'ici trois ans est une demande du Premier ministre. L'inquiétude est telle dans les services que j'ai décidé de dévoiler mes pistes de réflexion aux cadres dès ce mardi. » Joaquin Cester, directeur départemental des finances publiques n'est pas homme à éluder les difficultés. Il sait « l'information inflammable », alors, il prévient d'emblée : « Les évolutions, comme le calendrier sont juste une piste de réflexion, soumis à concertation avec les délégués syndicaux et les élus. »

Aujourd'hui, il existe des centres des impôts dans quinze communes du département. « Je regroupe bien sûr pour répondre aux évolutions, comme notamment le prélèvement à la source », reconnaît, sans détours M. Cester. « Mais pour pallier le sentiment d'abandon des services publics, je crée 24 points de contacts et une maison France Services par canton pour être plus proche du terrain ». Pour les agents, il se veut, tout aussi rassurant : « On prendra en compte les demandes des salariés, qu'ils veulent rester dans leur métier, changer ou même partir de la région contre une prime importante. »

Concernant le centre de Feurs, il affirme : « À aucun moment, nous n'avons prévu de fermer l'accueil au public. Un service subsistera sur place. Chacun pourra toujours venir se renseigner dans les locaux de la rue du Montal. Je veux garder sur place la totalité des agents et des compétences pendant deux ans afin qu'ils décident de ce qu'ils vont faire : suivre leur emploi ou se former à d'autres tâches. »



Joaquin Cester, le directeur départemental des finances publiques.

Photo Le Progrès/Alain LAFFAY